



L'E.C.O.L.E. du Grésivaudan

337bis rue de Bretagne

38190 FROGES

Yann DUBUS, Delphine BROTTTE et Sandra BENZ

06.20.66.39.14 // 06.63.71.41.82 // 06.03.12.16.52

<http://www.ecoledugresivaudan.fr/>

[contact@ecoledugresivaudan.fr](mailto:contact@ecoledugresivaudan.fr)

Grenoble, le 16/10/2017

## NOTE EXPLICATIVE

### Cadre juridique et politique pour notre proposition d'expérimentation pédagogique publique

L'E.C.O.L.E. du Grésivaudan est un projet d'une structure éducative innovante, fruit d'une collaboration entre citoyens, acteurs de l'éducation nationale et élus (cf. note de présentation envoyée le 5 septembre 2017).

Notre audience au cabinet du ministère le 14 septembre 2017 nous a permis de mieux comprendre le cadre légal d'une telle expérimentation pédagogique publique.

En effet, cette expérimentation est basée sur l'article L401-1 du Code de l'éducation qui cadre les expérimentations pédagogiques « *sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif* », ainsi que sur l'article L314-2 qui autorise les expérimentations hors-normes en précisant que « *des dérogations aux dispositions du présent code peuvent être apportées pour la réalisation d'une expérience pédagogique* » ; et son décret attenant.

Nous avons fait le choix de nous centrer sur l'objectif de l'acquisition du socle commun par tous, en définissant l'élève comme acteur de ses apprentissages. L'élève, conscient des objectifs à atteindre et libre des moyens qu'il va utiliser pour les atteindre, peut adapter ses apprentissages en fonction de sa manière d'apprendre.

Cet objectif d'acquisition du socle commun se double de l'objectif du vivre ensemble, du respect de l'autre et de la citoyenneté ; grâce à un conseil de justice quotidien pour traiter les infractions au règlement intérieur, et un conseil d'établissement rendant responsables et citoyens chaque acteur de l'établissement.

Notre évaluation scientifique rigoureuse (partenariat avec le Laboratoire des Sciences de l'Éducation de Grenoble) portera sur notre plus-value concernant les performances académiques, les compétences pro-sociales (respect, coopération), et le bien-être des élèves. En même temps, cette expérimentation s'éloigne de l'application stricto sensu des programmes concernant les progressions.

Cela va dans le sens des rapports de recherche actuels (cf. le World Innovation Summit for Education – WISE – sur le thème « L'École en 2030 ») s'accordant sur la fin des programmes standardisés et l'avènement de programmes personnalisés.

Notre projet s'inscrit ainsi dans une démarche de R&D afin d'expérimenter une forme d'école innovante basée sur tout un corpus scientifique et philosophique en termes d'apprentissage et de compétences attendues dans le monde de demain.

Il pourrait se réaliser dans le cadre de l'article L314-2 du Code de l'éducation, en devenant une annexe d'un établissement chargé d'expérimentation.